

Conseil d'école du 19 octobre 2017

Présents :

- Représentant de la mairie : M. Desplantes,
- M. Gloria
- Parents d'élèves : Mme Brunel, Mme Desnoes, Mme Dunoguez, Mme Furlan, Mme Girot, M. Rauturier, Mme Robert, Mme Stark
- Enseignants : Mme Charcosset, Mme Denys, Mme Rautureau, Mme Vignaud, M Xavier

Excusés :

- Mme Besancon, inspectrice
- Mme Frehel, représentante de la mairie ; Mme Adjadj, DDEN
- M. Albert, Mme Reinecke, parents d'élèves élus
- Membres du RASED

Secrétaire de séance : Mme Rautureau

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Taux de participation
182	104	18	86	57,14%

La participation est en hausse.

2. Bilan de rentrée

6 nouvelles inscriptions : 1 en CP, 1 en CE1, 1 en CE2 et 3 en CM1 (1 au mois d'août et 2 au mois de novembre) et 2 radiations cet été.

Enseignant	Mme Denys	Mme Rautureau	M Xavier	Mme Vignaud	Mmes Bourgeois et Charcosset
niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	22	17	22	23 (+2)	25

Soit un total de 109 élèves actuellement, 111 courant novembre.

3. Présentation du RASED

Pour les élèves présentant des difficultés scolaires ou au niveau du comportement, les enseignants peuvent faire appel au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Le RASED se compose de 3 membres :

- 2 enseignants spécialisés : Laurence Quénaon et Guillaume Moyon
- Une psychologue scolaire : Karine Pacreau

Les premières demandes ont été faites et les prises en charge commencent après les vacances.

4. Règlement intérieur et charte de la laïcité

La modification suivante est apportée au règlement :

➤ **Sécurité, jeux, objets personnels :**

- Le service de surveillance de cours est réparti entre les enseignants.
- Les violences physiques ou verbales, ainsi que les jeux dangereux sont interdits.
- Les enfants ne doivent pas apporter d'objets personnels à l'école.
- Tout objet pouvant présenter un danger (couteaux, cutters, briquets, pétards, balle de tennis, balles rebondissantes, toupies etc.) est évidemment interdit.
- Seuls les objets de cour sont acceptés (**petites billes**, cordes à sauter, élastiques, **ballons en mousse**, osselets,...). Les enseignants se réservent le droit d'autoriser ou non l'utilisation d'un jeu de cour non listé ci-dessus.

Le règlement est adopté par le conseil d'école.

Il sera distribué aux familles pour signature à la rentrée des vacances

5. Projet d'école

Un nouveau projet doit être rédigé cette année en fonction du projet académique. Nous attendons toujours les instructions et les documents relatifs à son écriture.

6. PPMS et exercices incendie

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 15 septembre. L'évacuation s'est déroulée correctement et rapidement.

Un nouveau PPMS est à refaire, il sera réalisé courant novembre. Le premier exercice sera réalisé en novembre.

7. Point sur la coopérative scolaire.

Au 28 août, il restait 2 220€. Des achats ont été réalisés (timbres, massicot) et nous avons les chèques de la coopérative à poser et les recettes des chocolaines.

8. Planning des manifestations et sorties

Réalisées ou en cours :

- Visite du pôle épuratoire de Marsilly le 13 octobre pour les CM1 et les CM2. La visite a été financée par la communauté d'agglomération de La Rochelle.
- Spectacle Julien et les copains du monde le mercredi 18 octobre pour les CP et CE1
- Conférence sur l'eau le mercredi 18 octobre pour les CM1 et les CM2.
- Partenariat avec le conservatoire : 12 interventions sur l'année par classe au minimum les mardis une semaine sur deux.
- Vente des chocolaines pendant la première période

Prévues :

- Ecole et cinéma pour les CM1 et CM2, 3 sorties au cinéma, 1^{ère} sortie prévue le 28 novembre
- Concert des élèves du conservatoire le 16 novembre pour toute l'école à la salle d'Esnandes
- Fabrication de jus de pommes les 30 novembre et 1^{er} décembre
- Marché de Noël : l'école se raccrochera au projet de la mairie le 15 décembre.
- Natation : lundi matin et vendredi après-midi en janvier-février pour les CP, CE1 et CM1. Nous avons encore besoin de parents accompagnateurs...
- USEP pour classe de CE2, deux rencontres sportives : balle ovale (8 juin) et course d'orientation (6 avril)

En réflexion :

- 3 jours / 2 nuits fin mai en yourte à l'éco-camping de La Frênaie à la Grève sur le Mignon pour les CE2 : fourchette maximum 90/100€ par élève.
- Futuroscope (fin mars/début avril) pour les CM1 : 15€ par élève + bus. Le financement est à déterminer.
- Sortie de fin d'année pour les CP et CE1 à la journée ou avec une nuitée.

9. Demandes à la mairie

L'école remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été : installation du rétro projecteur dans la classe des CM2, réparation des porte-manteaux dans la classe des CP, ...

Les demandes suivantes sont réitérées :

- Demande d'installation d'un vidéo projecteur déjà présent à l'école dans la classe de CE2.
- Patère ou portant pour les vêtements oubliés
- Réparation du seuil intérieur du couloir menant à la classe des CE1 qui s'affaisse.
- Sol du préau qui est dégradé (trous).

M Xavier demande une subvention de 30€ par élève à la mairie pour son projet de sortie à la Grève sur le Mignon. Pour rappel le budget total maximum est de 90/100 € par élève.

10. Association des parents d'élèves

L'école remercie l'association des parents d'élèves pour le financement de matériel (instruments de musique, panneaux de sécurité routière, casques audio, ballons et disques à lancer en mousse) à hauteur de 405€.

Afin de limiter les pertes d'habits, nous aimerions mettre en place des corbeilles à linge pour chaque classe dans la cour de récréation. Les élèves qui se dévêtissent devront ranger leurs affaires dans la corbeille de leur classe. L'école demande à l'APE si il est possible de financer l'achat de ces corbeilles.

Animation en préparation par l'APE :

- Boum pour les CE2, CM1, CM2 le 24 novembre
- Petite kermesse pour les PS à CE2, le 25 novembre
- Une soirée karaoké, orientée famille, le 25 novembre en soirée
- Vente de chocolat, par catalogue : commande mi novembre maximum

11. Questions des parents

- Propreté des toilettes

Les toilettes sont nettoyées tous les jours.

Il n'y a pas d'adulte en surveillance dans les toilettes, les enseignants y rentrent si nécessaire (faire sortir des enfants qui jouent, ...)

Les parents demandent qu'un travail éducatif soit réalisé.

Les enseignants sont prêts à le mener mais il doit être commencé à la maison. Les enseignants prévoient d'en discuter avec les élèves durant le temps d'éducation morale et civique ainsi que de fabriquer des affiches pour inciter les élèves à maintenir ces lieux aussi propres que possible.

- Petits jouets à l'école

Sur le temps scolaire, aucun jouet personnel n'est autorisé pour les raisons suivantes :

- limiter les inégalités
- éviter les vols, casse, jalousie, perte, échanges inégaux,...
- favoriser d'autres jeux que ceux pratiqués à la maison

- Accès aux 2 écoles :

Les parents demandent que l'entrée soit possible par le terrain de sport pour des raisons pratiques et de timing.

Les enseignants indiquent qu'il ne peut y avoir qu'une seule entrée et que l'entrée par le terrain de sport pose des soucis :

- cela nécessiterait un aménagement du terrain (chemin praticable pour les jours de pluie)
- le trottoir d'accès côté terrain de sport n'est pas large et ne permet pas de contenir les élèves qui arrivent en avance, notamment ceux à vélo
- le passage dans la rue est plus dangereux côté terrain de sport (fréquence et vitesse des véhicules)

Il est également rappelé qu'il existe un battement d'au minimum 15 minutes entre l'ouverture du portail en maternelle et la fermeture du portail en élémentaire. Les horaires des écoles ont été décalés pour cela.

Rappel : la mairie a déjà fait une étude de ce projet, il y a deux ans, et la conclusion était négative.

- Rythmes scolaires :

La mairie analyse les résultats des enquêtes qui tendent à 50 % pour chacun des rythmes.

Le 16 novembre à 18h30, une réunion est organisée avec la mairie, les enseignants, le périscolaire et les représentants des parents d'élèves.